

CIRCULAIRE

DOSSIER : FN 26/1

DATE : 6 juillet 2021

CIRCULAIRE : 21/65

DIFFUSION : Points de contact nationaux du PROE

Copie : Organisations du CORP

Organisations partenaires du PROE

Objet : Invitations et modalités – 30^e Conférence du PROE et réunions connexes, du 2 au 9 septembre 2021 (conférence virtuelle)

Chers Membres et partenaires du PROE,

Pour faire suite à la circulaire 21/12 du 4 mars 2021, j'ai le plaisir de vous inviter à participer à la 30^e Conférence des représentant·es officiel·les du PROE et aux réunions connexes qui se tiendront virtuellement du 2 au 9 septembre 2021. Pour votre information, la Conférence se déroulera selon le calendrier suivant :

- Convention de Nouméa – jeudi 2 septembre 2021
- Convention de Waigani – vendredi 3 septembre 2021
- 30^e Conférence des représentant·es officiel·les du PROE – du 6 au 8 septembre 2021
- Séance ministérielle de haut niveau – 9 septembre 2021

En raison des restrictions liées à la Covid-19 qui régissent le fonctionnement de tous, le contexte virtuel de notre Conférence a nécessité quelques ajustements de format par rapport aux réunions du Conseil exécutif et aux réunions relatives à la gouvernance du PROE en général.

Premièrement, notre présidence (Tokélaou) et notre vice-présidence (Kiribati) exerceront leurs fonctions à distance, tandis que le Secrétariat accueillera physiquement la réunion dans la salle de conférence du PCCC sur le campus du PROE.

Deuxièmement, il n'y aura pas de comité de rédaction.

Troisièmement, la Conférence bénéficiera de services d'interprétation complets et le dialogue sera initié par avance avec les Membres francophones pour définir les modalités pratiques. Des services complets de traduction sont fournis pour la réunion comme de coutume.

Les Membres auront remarqué que l'ordre du jour est simplifié et que la 30^e Conférence du PROE est scindée en demi-journées réparties sur trois jours consécutifs avec des pauses brèves entre les séances. Nous espérons que ces dispositions permettront une évolution aussi productive et agréable que possible de la réunion pour les Membres dans ce cadre de travail virtuel. Les horaires et le programme de travail proposés et l'ordre du jour provisoire actualisé seront communiqués en temps utile.

Les supports documentaires pour la réunion seront publiés sur le site internet du PROE en anglais et en français. Tous les documents devraient être publiés six semaines avant la tenue de la réunion.

Nous prions tous les Membres d'envoyer leurs nominations avec la bonne adresse électronique afin de faciliter l'intégration de tous les participants enregistrés dans le système. Veuillez remplir le formulaire suivant et le renvoyer dans les meilleurs délais par courriel à rosannag@sprep.org ou à apiseta@sprep.org. Nous vous saurions gré de bien vouloir indiquer le nom du représentant principal de la délégation de votre pays et le nombre total de délégués lorsque vous soumettez les formulaires de nomination. Veuillez indiquer également le ou la responsable informatique à contacter, afin de nouer la communication avec notre équipe informatique et s'assurer que les connexions Internet et la plateforme virtuelle pour cette réunion soient aussi sûres que possible.

Les agences du CORP et les organisations partenaires du PROE qui souhaitent assister à la réunion en tant qu'observateurs doivent adresser une demande officielle écrite au Président et l'envoyer en copie au Secrétariat avant la réunion, afin d'obtenir son consentement en ce sens.

Veuillez noter que le Secrétariat fournira plus d'informations et d'orientations à tous les participants enregistrés pour garantir le bon déroulement de la conférence virtuelle.

Pour plus d'informations sur les modalités logistiques, veuillez contacter apiseta@sprep.org. Pour l'ordre du jour et les autres questions, veuillez contacter la Directrice générale adjointe, Mme Easter Chu Shing : easterc@sprep.org.

Cordialement,



Kosi Latu
Directeur général

Ann.

KL/ECS/ae